

La photo du jour

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Culte divin](#)

Date : 16 avril 2011

Image parue sur le site du diocèse d'Evreux. Les calices en verre furent absolument interdits par Léon IV (847-855), puis par les conciles de Reims (895) et de Trèves (895). L'interdiction est à nouveau notifiée par le synode de Chartres en 1526.